

Vendôme

transports

Les usagers du TGV et la SNCF à cache-cache

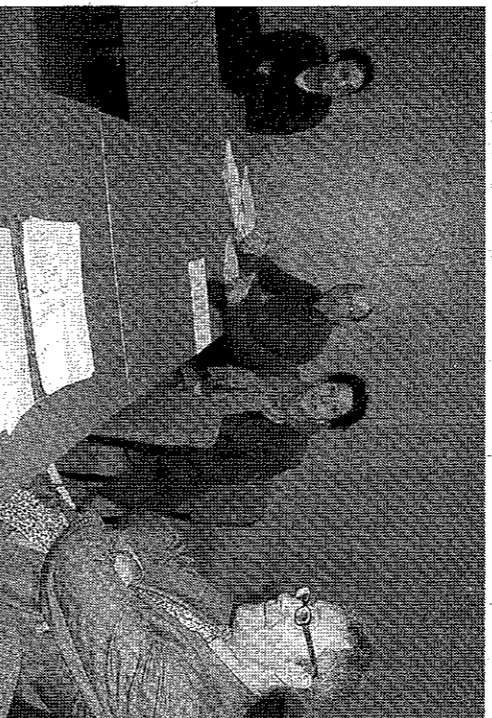
Les relations entre la mairie de Vendôme et l'association des usagers du TGV, d'une part, et la SNCF, d'autre part, restent tendues.

La récente réunion de concertation, qui s'est déroulée entre la SNCF et l'association des usagers du TGV entre Vendôme et Paris, n'a pas laissé apparaître d'évolution notable dans les relations tendues qui existent entre les deux parties.

Explications du président de l'association, lors de l'assemblée générale de mardi soir :

« Nous voulons depuis longtemps un train en milieu d'après-midi, parce qu'actuellement, il n'y a rien entre 12 h 25 et 18 h 10 (départ de Paris). La SNCF nous a alors proposé un train à 16 h 15... mais en contre-partie, a suggéré la suppression du 20 h 20. »

Tollé général, bien sûr: ce dernier train étant celui des retardataires, indispensable à la gestion de la vie professionnelle des voyageurs vendômois.



Catherine Lockhart est venue dissiper ce qui aurait pu paraître comme un malentendu.

L'association n'avait guère apprécié ce qu'elle estime être « un charnage ». La dernière réunion a apporté un léger apaisement: plus question de supprimer le 20 h 20 et pro-messe de l'étude d'un 16 h 15 qui pourrait être opération-

nel... fin 2010. Ce qui a fait râler les TGVistes: « Fin 2010, c'est trop loin, et ce n'est qu'une promesse d'étude. »

C'est à ce moment qu'est arrivée, de façon imprévue, Catherine Lockhart, maire de

Vendôme, lisant un communiqué de la SNCF pouvant laisser supposer que l'élue et la SNCF sont d'accord sur ce fameux train de 16 h 15 à la fin de 2010. Le maire a donc mis les choses au point: « Je veux des décisions claires, et ce communiqué ne l'est pas. Je ne cautionne donc pas les termes. »

Catherine Lockhart a constaté que « la stratégie de la SNCF est claire: elle vise à désolidariser la mairie de l'association », avant de conclure qu'elle n'avait « guère apprécié le forcing du service de communication de la SNCF ».

Pour répondre aux souhaits de l'association, la SNCF est confrontée à une délicate gestion des flux entre Paris et Tours, où il n'y a qu'un seul arrêt, Vendôme. D'où ces chicanes entre la mairie, l'association et la SNCF...

Hervé Aussant

... 250.000 voyageurs par an

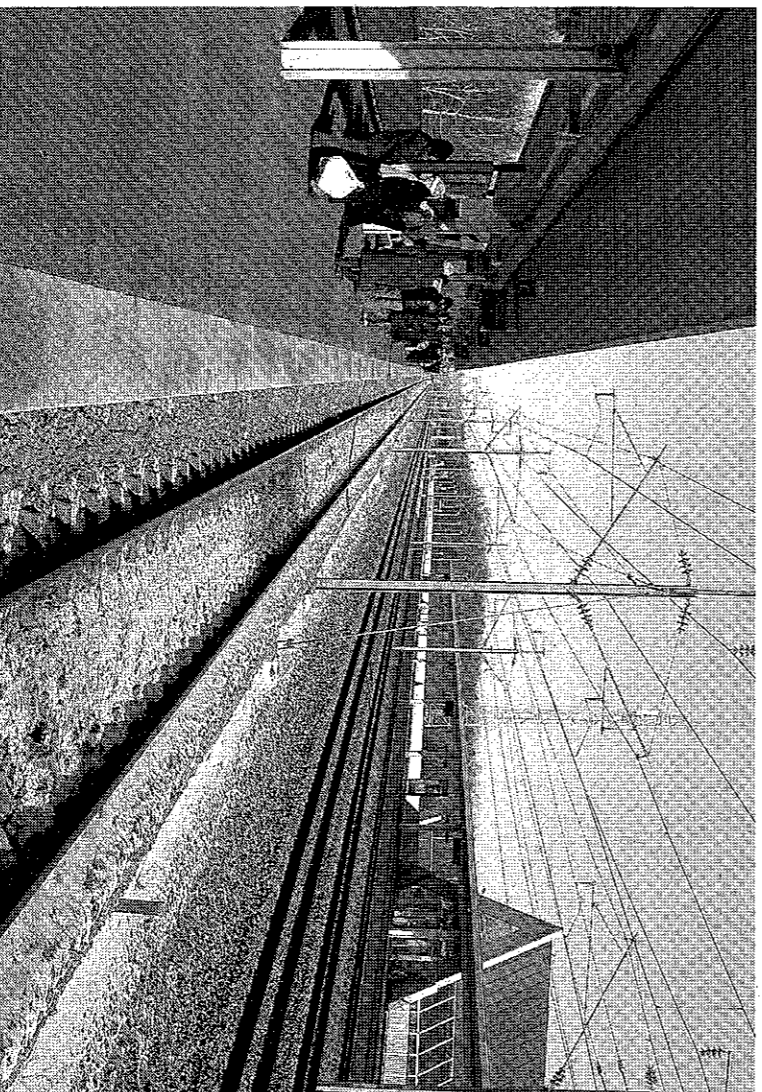
Brasserie. Joël Buffereau, qui avait relancé l'établissement, a décidé d'arrêter son exploitation à la fin du mois de mars. La SNCF cherche un successeur: « sans zèle excessif », selon l'ASUTGV.

Brassards. Les usagers du TGV entre Paris et Tours ont mené une action de protestation originale contre les retards, en portant un brassard.

Gaïchet. Les usagers souhaitent un i-forfait, qui leur évitera de trimballer des paquets de réservations. Ce qui aurait pour effet de faire fermer un des deux guichets.

Réservations. L'association va négocier leur gratuité avec la SNCF. Sans trop d'illusions.

Parking sauvage. C'est un problème qui revient en permanence. Tous les usagers n'ont pas les moyens, ou tout simplement pas envie, de payer le parking (30 € par mois), la chasse à la place gratuite est donc ouverte en permanence. Pas de problème pour les 33 places situées le long de la route d'accès à la gare. En revanche, les véhicules qui stationnent dans les sous-bois posent un vrai problème de sécurité, d'autant que l'Office national des forêts



Les quais de la gare TGV sont mal protégés des intempéries.

procède à des coupes de bois. **Traffic.** 250.000 voyageurs passent chaque année par la gare de Vendôme. Un chiffre en constante augmentation.

Panneau. Estimant qu'il s'agissait d'une occupation illégale du domaine de la SNCF, cette dernière a enlevé le pan-

neau d'information de l'association, ainsi que la boîte aux lettres. Une initiative vécue comme une dégradation des rapports entre la SNCF et l'association des usagers.

Gratuité. Certains employeurs parisiens remboursent totalement ou partiel-

ment leurs frais de transport aux Vendômois qui travaillent à Paris et empruntent le TGV, comme c'est le cas en Ile-de-France pour la carte Orange. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne et chacun doit en fait négocier avec son employeur.

billet

Vandales

Des vandales ont sévi dans la nuit de mardi à mercredi à Fréteval, paisible commune peu habituée à ce genre de débordements. On reste pantois devant le geste insensé qui a consisté à crever une piscine autoportée, qui a libéré la bagatelle de 14.000 litres d'eau dans la nature.

Non seulement ce sont des vandales mais, en plus, ils n'ont aucun sens du respect de l'environnement. Si les coupables sont retrouvés, des heures de travaux d'intérêt général s'imposeront...

aujourd'hui

> **Pharmacie.** A volets fermés, 19 h à 21 h, Vigouroux, 1, route de Blois.

> **Piscine.** Rue des Maillettes, de 9 h 30 à 10 h 30 (3^e âge), de 12 h à 13 h 15, 02.54.77.28.04.

> **Social.** Bourse aux vêtements printemps/été, reprise des inventus, de 14 h 30 à 18 h, salle du Minotaure. Tél. 02.54.77.23.84.

> **Religion.** 18 h 30, messe à Notre-Dame des Rottes, à la crypte.

utile

La Nouvelle République

24, rue Poterie.
Tél. 02.54.77.06.10,
fax 02.54.80.20.95.

Courriel :

nr.vendome@nrcr.fr

Abonnements : postal ou porté à domicile : la ligne des abonnés : 0825.31.70.70 (numéro Indigo 0,15 €/min).

Publicité : NR
Communication,
tél. 02.54.57.20.22.

cinéma

Le Ronsard

Le Séminaire : 21 h.
Ce que pensent les hommes : 21 h.

La Légende de Despereaux : 18 h 30.

Meilleures Ennemies : 18 h 30.
L'Étrange Histoire de Benjamin Button : 21 h.
LOL : 18 h 30.

en bref

AUDITION

École de musique

L'audition interdisciplinaire des classes d'instruments se déroulera mardi 17 février, à l'école de musique, salle Bertioz, quartier Rochambeau. Gratuit. Tél. 02.54.77.25.87.